

Charte du visiteur de patient

Éviter d'apporter le Covid à l'hôpital permet de mieux protéger vos proches !

Avant votre visite à un proche, nous vous demandons d'évaluer votre état de santé sur base des questions ci-dessous.

En cas de **réponse positive** à l'une des questions, nous vous demandons de **ne pas venir en visite** à l'hôpital et si besoin de contacter votre médecin généraliste.

Avez-vous un des symptômes suivants, apparus dans les 14 jours précédents ?		Oui	Non
Problème respiratoire	Présentez-vous de la toux ? Vous sentez-vous essoufflé ? oppressé ? avez-vous des difficultés à respirer ? Avez-vous une douleur au thorax ?		
Goût/odorat	Avez-vous une perte récente de goût ou d'odorat ?		
Syndrome grippal	Avez-vous de la température ? des courbatures musculaires ? de la fatigue ? un rhume ? des maux de gorge ? des maux de tête ?		
Symptômes digestifs	Avez-vous une perte d'appétit ? de la diarrhée ? des nausées ?		
Pour les personnes de ≥ 75 ans	Faites-vous des chutes sans cause apparente ? Avez-vous des troubles récents de la mémoire ?		
Pour les personnes avec une maladie respiratoire chronique	Avez-vous une aggravation de vos symptômes respiratoires chroniques ?		
Collectivité	Vivez-vous en collectivité ? (MR/MRS, institution de soin...)		
Contact étroit	Sur les 14 derniers jours, une personne vivant sous le même toit a-t-elle été testée positive ou placée en isolement à domicile par un médecin pour suspicion de Covid ?		

Charte du visiteur de patient

Lors de votre visite à l'hôpital, vous vous engagez à respecter les consignes suivantes :

- Vous ne venez en visite **que si vous avez été désigné comme l'un des deux visiteurs autorisés** par le patient. Les visites ont lieu sans rendez-vous ;
- **La visite est limitée à 1 personne à la fois/patient et pendant 30 minutes.** Pendant la visite, **vous restez dans la chambre : une chambre quittée est une visite terminée ;**
- Vous vous organisez **avec l'autre visiteur** désigné pour **ne pas venir le même jour ;**
- Vous ne venez en visite **que si vous ne présentez pas de symptômes** en lien avec le COVID ;
- Vous portez **un masque en permanence** et vous respectez les mesures d'hygiène et de distanciation sociale :
 - A l'entrée de l'hôpital, friction des mains ;
 - A l'entrée et à la sortie de chambre, friction des mains ;
 - Le visiteur ne peut pas s'asseoir sur le lit ni embrasser le patient, la distanciation sociale doit également être respectée en chambre ;
 - Le visiteur n'utilise pas les toilettes des chambres patients ;
 - **Le visiteur ne peut pas circuler dans les couloirs ;**
 - L'usage des escaliers est privilégié à celui des ascenseurs ;
 - Il ne peut y avoir qu'un seul visiteur par patient en même temps en chambre.
- Visites strictement limitées aux **modalités et tranches horaires définies** par services :
 - Unités COVID : visites interdites ;
 - Unités de soins : visites entre 15 et 19h en semaine et le week-end, pendant 30 minutes ;
 - Maternité et pédiatrie : uniquement pour le parent/conjoint qui n'accompagne pas en chambre. Les visites de frères ou sœurs sont autorisées uniquement en maternité : 1 enfant en plus de l'adulte et le respect de mesures – barrière. Les enfants en bas âges sont tenus par la main et la famille reste dans la chambre, porte fermée ;
 - **Urgences : 1 accompagnant autorisé sauf avis contraire du médecin ;**
 - Soins intensifs : visites de 15h15 à 16h le lundi, jeudi et samedi (chambres 1 à 5) et le mardi, vendredi, dimanche (chambres 6 à 10). Aucune visite aux isolements ;
 - **Hôpital de jour : pas de visites.**
- Les **visites aux patients en fin de vie sont autorisées** dans le respect des dispositions spécifiques qui vous seront transmises par le service
- Vous pouvez **apporter des colis** à votre proche hospitalisé :
 - Sont autorisés : linge, nécessaire d'hygiène, chargeur, biscuits et denrées alimentaires dans l'emballage d'origine sont acceptés
 - Sont interdits : fleurs, plats cuisinés, livraison de restaurants